

N/REF : 26/05/2025 10H22 C:264030 I:35268
V/REF : TEL ASTREINTE
V/Appel du Lundi 26/05/2025 a 10H22

KT GRENOBLE

**3 PLACE JEAN ACHARD
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : FITNESS PARK
3 PLACE JEAN ACHARD
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 27 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 3 ACHARD - GRENOBLE - CONTACT DYLAN 04 58 17 12 94

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT TOILETTES/DOUCHES HOMMES

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 25/05/2025 A 16H30
DEBOUCHAGE CANALISATION TOILETTES/DOUCHES DEPUIS LE REGARD
COTE RESERVE
EXTRACTION DE PAPIERS
NETTOYAGE DES LIEUX

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	270,66
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	135,33

TOTAL H.T.	405,99
T.V.A. a 20,00%	81,19
TOTAL T.T.C.En EURO	487,18

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN